

Changeons nos habitudes  
Réduisons nos déchets



## Organisateurs d'événements, Comment gérer vos déchets ?

Annecy, Argonay, Bluffy, Chavanod, Duingt, Entrevernes, Épagny-Metz  
Tessy, Menthon-Saint-Bernard, Montagny-les-Lanches, Poisy, Quintal,  
Sevrier, Saint-Jorioz, Talloires-Montmin, Veyrier-du-Lac



**P**our répondre à des besoins ponctuels, le Grand Annecy met à disposition des associations «loi 1901» et des communes organisant des événements sur son territoire, du matériel adapté pour favoriser une bonne gestion des déchets.

Les événements à caractère commercial sont exclus de ce dispositif.

Ce guide recense les **étapes essentielles** de la gestion des déchets produits dans le cadre d'une manifestation et dans le respect des engagements pris par le Grand Annecy pour sa labellisation **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** (TZDZG) qui sont :

- la réduction des quantités de déchets incinérés,
- l'augmentation des performances de tri,
- la maîtrise des dépenses de collecte et de traitement des déchets.

C'est ainsi que le Grand Annecy peut mettre

gratuitement à disposition :

- des bacs de tri et d'ordures ménagères avec des consignes dédiées aux manifestations
- une colonne à verre mobile pour les buvettes
- des totems et socles de tri ainsi que des gobelets réutilisables dont la gestion est assurée en partenariat avec un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

Un **accompagnement personnalisé** est également proposé à tous les organisateurs :

- ateliers d'initiation, sur demande, pour se familiariser avec le matériel et l'aspect administratif (inscription, réservation de gobelets...)
- contact avec les ambassadeurs du tri pour établir ensemble un diagnostic «déchets» de la manifestation
- formation du référent et de l'équipe «tri» par les ambassadeurs du tri



# SOMMAIRE

1

**LE RÔLE DE CHACUN**

page 4

2

**REDUIRE LES DECHETS**

page 6

3

**ORGANISER LE TRI**

page 8

4

**RETOURS D'EXPERIENCES**

page 12

5

**CONTACT ET LIENS**

page 13

6

**NOTES ET MÉMO**

page 14

# 1 LE RÔLE DE CHACUN

## 1.1. L'organisateur

### Le référent responsable de la gestion des déchets

La désignation d'un référent est indispensable à l'organisation générale de l'événement.

- Il est l'interlocuteur privilégié du Grand Annecy.
- Il assure la mise en place et la gestion de l'équipe «tri».
- Il assure le suivi logistique (matériel, fonctionnement, respect des consignes..) et administratif.
- Il relaie les informations sur le tri et la réduction des déchets.

### L'équipe «tri» en charge de la gestion des déchets

Pour organiser et mettre en place une gestion efficace des déchets sur votre événement, il faut constituer une équipe entièrement dédiée à cette activité ! L'équipe «tri» devra se constituer parmi les bénévoles et le plus tôt possible en amont de l'événement. Pour être plus efficace, cette équipe pourra être formée par les ambassadeurs du tri du Grand Annecy.



Combien de personnes sont nécessaires pour constituer cette équipe ?

Pour un événement accueillant :



Plusieurs associations et prestataires peuvent également vous accompagner dans ces actions de sensibilisation.

Voir «Contact et liens» page 13

## 1.2. Le Grand Annecy

Le Grand Annecy vous accompagne en amont dans votre démarche de tri et de réduction des déchets. Les ambassadeurs du tri sont à votre disposition pour vous rencontrer. Un ensemble de matériel est à votre disposition.

Les documents à remplir sont en téléchargement sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) :

- fiche de prêt de bacs
- fiche de prêt des gobelets réutilisables
- fiche de prêt des totems et socles de tri

### 1.3. Le déroulement et les missions de chacun

#### EN AMONT

✚ Le référent contacte le Grand Anecy pour l'accompagner et le conseiller sur la mise en place du tri et la réduction des déchets. Il s'agit d'établir ensemble une étude de l'événement (nature des déchets produits, volumes, lieux de production).



✚ Le référent transmet ensuite la fiche d'inscription et les formulaires associés **au minimum un mois** avant le début de la manifestation. Le Grand Anecy valide ou ajuste la demande.

✚ L'équipe «tri» est constituée par le référent qui organise une formation. Celle-ci peut être assurée par le Grand Anecy.

✚ Le référent communique auprès des prestataires, intervenants, exposants, bénévoles sur la démarche de tri et de réduction des déchets.

✚ Il récupère les gobelets, totems ou socles de tri. Le Grand Anecy assure la livraison des bacs qui sont réceptionnés et positionnés par le référent aux endroits préalablement définis.

#### LE JOUR J

✚ Le référent et l'équipe «tri» informent le public, le personnel de la buvette, de la restauration, les exposants... des consignes de tri à respecter.

✚ Ils s'assurent de la qualité du tri et retirent les erreurs (veiller à utiliser des gants).

✚ Ils évacuent les déchets dans les bacs correspondants. Ils regroupent les bacs vers les zones de présentation pour la collecte à la fin de la manifestation et les présentent en bordure de voie publique pour la collecte.



#### EN AVAL

✚ Le Grand Anecy récupère, contrôle, collecte les bacs et communique les résultats de tri au référent.

✚ Le référent rapporte les gobelets, totems ou socles de tri. Il réalise un bilan (points forts, points faibles) et propose des pistes d'amélioration pour les prochaines éditions.



# 2

## REDUIRE LES DECHETS

### 2.1. Les avantages

Moins de déchets, c'est...

- Moins de temps pour les gérer
- Moins de moyens financiers et humains pour leur gestion
- Un événement plus propre (moins de déchets par terre)
- Une image positive pour la manifestation



### 2.2. Comment faire ?

Il faut, en amont, réfléchir à l'ensemble des besoins et imaginer des alternatives qui peuvent générer moins de déchets.



*Quelques exemples :*

- remplacer l'eau en bouteille par l'eau du robinet
- proposer de la vaisselle réutilisable plutôt que de la vaisselle jetable en travaillant notamment en amont avec les prestataires qui fournissent les repas et les boissons.
- proposer des gobelets réutilisables consignés en remplacement des gobelets jetables et des canettes.

En 2016, sur l'Agglo, ce sont plus de 40 000 gobelets qui ont été empruntés par les organisateurs de 60 manifestations.

### 2.3. Ce qu'il faut retenir...

- Penser «durable» plutôt que «jetable»
- Penser «location, prêt et récup'» plutôt «qu'achat»
- Penser «circuits courts» et «fait maison»



## 2.4. Les gobelets réutilisables mis à disposition par le Grand Annecy

Le Grand Annecy propose aux associations sur son territoire, le prêt gratuit de gobelets réutilisables (**maximum 3500 gobelets par manifestation**).

Le gobelet réutilisable est rentable écologiquement dès 7 utilisations.

Le stockage et le lavage des gobelets sont assurés, via une convention, par l'ESAT Le Parmelan dont les locaux se situent à Seynod. La partie financière concernant le lavage est entièrement prise en charge par le Grand Annecy. La partie transport est assurée par l'organisateur de l'événement.

### LE SYSTÈME DE CONSIGNE

Afin de responsabiliser le public et de récupérer un maximum de gobelets, le Grand Annecy conseille aux organisateurs de pratiquer un système de consigne.

Différents types d'organisation des buvettes sont possibles.

un stand indépendant de la buvette gère la consigne à 1€ et distribue les gobelets.

les gobelets sont gérés directement à la buvette. Le prix de la boisson est majorée d'1€, rendu lors du retour du gobelet.

un système de jeton ou ticket peut remplacer la consigne à 1€ s'il n'y a pas de gestion d'argent à la buvette.

### MODE D'EMPLOI

- Réservation**
  - Télécharger la fiche de prêt sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) rubrique «Valorisation des déchets»
  - L'envoyer complétée à [valorisationdechets@grandannecy.fr](mailto:valorisationdechets@grandannecy.fr)
- Retrait**
  - Retirer les gobelets à la date indiquée dans la fiche de prêt et aux heures d'ouverture de l'ESAT.
- Utilisation**
  - Le jour de l'événement, mettre en place la consigne à 1€.
  - Servir un maximum de fois le consommateur dans le même gobelet (principe de réutilisation).
- Rangement**
  - Procéder à un rinçage sommaire afin de faciliter le nettoyage et d'éviter la fermentation.
  - Ne pas mélanger les gobelets propres et sales. Des caisses de conditionnement vous sont fournies.
- Comptage**
  - Effectuer un premier comptage, indiquer ce chiffre sur la caisse et le nom de votre association.
  - Un deuxième comptage entre l'organisateur et l'ESAT sera effectué au moment de la restitution des gobelets. Chaque gobelet manquant sera facturé 1€.
- Retour**
  - Rapporter les gobelets au maximum 48h après la manifestation. C'est l'ESAT qui se charge du lavage.



### PRÉVOIR

- un fond de caisse en pièces de 1€,
- une signalétique (un modèle d'affiche est disponible sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) rubrique «Valorisation des déchets»)
- une information des convives.

# 3

## ORGANISER LE TRI

### 3.1. Les bacs de tri



contenance = 660L

L = 130 cm

P = 80 cm

H = 120 cm



#### Implantation

- au niveau de la buvette et du point de restauration
- à proximité des exposants
- emplacement réservé au tri

#### Utilisateurs

- équipe de la buvette et de la restauration
- exposants

**Attention : ces bacs ne sont pas destinés au public !**

#### Modalités de prêt

- livraison gratuite en un point sur le lieu de la manifestation.
- gratuité de la collecte et du traitement des déchets valorisables.

#### Rôle de l'équipe «tri»

- s'assurer de la qualité du tri et retirer les erreurs si nécessaire.
- sensibiliser les autres membres de l'équipe organisatrice au tri des déchets

Pour faciliter le tri des canettes à la buvette : mettre en place la consigne.

Les bacs de tri sont réservés aux organisateurs de la manifestation et ne sont pas accessibles au public.



### 3.2. Les socles et totems de tri



#### Implantation

à proximité des buvettes et des lieux de passage du public

#### Utilisateur

public

#### Modalités de prêt

4 totems et 3 socles de tri maximum à retirer à l'ESAT du Parmelan (Seynod) avec des sacs pour le tri.

#### Rôle de l'équipe «tri»

- sensibiliser le public au tri des déchets, à proximité des totems et socles de tri.
- s'assurer de la qualité du tri et retirer les erreurs si nécessaire.
- changer les sacs dès que ceux-ci sont pleins (attention au débordement).

### 3.3. Les conteneurs à verre en place sur le Grand Annecy et la colonne mobile

Les pots, bocaux et bouteilles en verre vides doivent être déposés dans le conteneur à verre le plus proche (*cartographie sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) rubrique valorisation des déchets*).

Une colonne mobile peut être mise à disposition s'il n'y a aucun conteneur à proximité et que le verre est présent en grande quantité sur la manifestation.



#### Implantation

- au niveau de la buvette et du point de restauration
- à proximité des exposants et du public

#### Utilisateurs

- équipe de la buvette et de la restauration
- exposants
- public

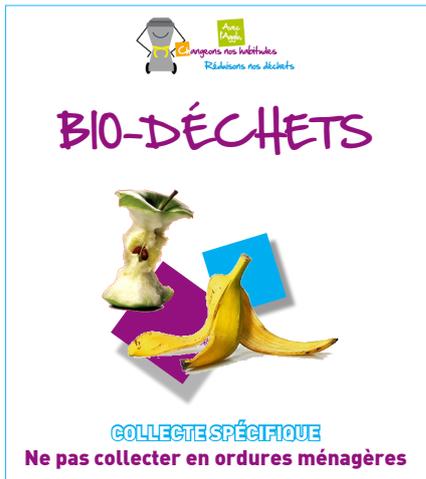
#### Modalités de prêt

- livraison gratuite en un point sur le lieu de la manifestation.
- gratuité de la collecte et du traitement des déchets valorisables.

#### Rôle de l'équipe «tri»

Sensibiliser le public, les exposants et les autres membres de l'équipe organisatrice au tri du verre.

### 3.4. Les déchets alimentaires



Si une quantité importante de déchets organiques est produite sur la manifestation, le Grand Annecy peut mettre à disposition des bacs «biodéchets». Ceux-ci seront collectés pour être acheminés vers une usine de méthanisation.

Les déchets organiques ou biodéchets regroupent les déchets issus de ressources naturelles animales ou végétales comme la pulpe de pomme ou les restes alimentaires de repas.

#### Implantation

- au niveau de la buvette ou de l'exposant responsable de la production de ces biodéchets
- emplacement réservé au tri

#### Utilisateurs

- équipe de la buvette
- exposants

**Attention : ces bacs ne sont pas destinés au public !**

#### Modalités de prêt

- livraison gratuite en un point sur le lieu de la manifestation.
- gratuité de la collecte et du traitement des déchets valorisables.

#### Rôle de l'équipe «tri»

- s'assurer de la qualité du tri et retirer les erreurs si nécessaire.
- sensibiliser les autres membres de l'équipe organisatrice au tri des déchets

### 3.5. Les autres déchets

L'organisateur doit s'assurer de l'évacuation correcte des déchets pouvant être générés lors du montage et du démontage des installations (palettes, moquettes...). Il peut demander aux exposants, prestataires, partenaires de repartir avec leurs déchets et de les traiter dans les conditions réglementaires préconisées selon leur nature. Ces déchets ne sont pas acceptés par le service public de collecte.



Pour les encombrants, textiles et objets issus d'un vide-grenier : inclure une clause dans le règlement pour que chaque exposant reparte avec ses invendus.

### 3.6. Les déchets non recyclables

contenance = 660L

L = 130 cm

P = 80 cm

H = 120 cm



#### Implantation

- au niveau de la buvette et du point de restauration
- à proximité des exposants et du public

#### Utilisateurs

- équipe de la buvette et de la restauration
- exposants
- public

#### Modalités de prêt

- livraison gratuite de **10 bacs maximum** en un point sur le lieu de la manifestation
- gratuité de la collecte et du traitement des déchets non recyclables destinés à l'incinération.

#### Rôle de l'équipe «tri»

S'assurer que les déchets soient bien déposés en sac.

**Le Marathon** est un événement sportif incontournable sur le territoire du Grand Annecy qui rassemble environ 9000 participants. Mais c'est aussi une équipe de bénévoles dynamiques, motivés et très impliqués dans la gestion des déchets.



Grâce à leurs efforts de tri et de réduction des déchets, le nombre de bacs d'ordures ménagères mis à leur disposition a été divisé par deux en deux ans.

Pour arriver à ce résultat, plusieurs actions ont été mises en place :

- l'utilisation de gobelets réutilisables pour remplacer une partie des gobelets jetables
- l'approvisionnement en eau du robinet sur un point de ravitaillement
- une équipe de 12 bénévoles pour le tri des déchets avec un dispositif adéquat : les membres de l'association ont investi dans des corbeilles de tri qu'ils disséminent sur le Pâquier. L'équipe en charge de la gestion des déchets récupère ces corbeilles pleines et les achemine dans un espace déchets. Une table de tri est aménagée et tous les déchets sont triés manuellement. Ainsi plus de 20 bacs de tri ont été remplis de déchets recyclables.



Le festival **Meythet la musique** propose chaque année des concerts gratuits en plein air sur le parc de la mairie. Pour leur buvette, les différentes associations utilisent les gobelets réutilisables du Grand Annecy, plus de 1000 à chaque édition.

La **Montée historique de Quintal** est le rendez-vous annuel des voitures de collection. Cet événement regroupe plus de 1000 spectateurs chaque année. Afin de gérer au mieux leurs déchets, les organisateurs ont mis en place un système de tri du carton grâce aux bacs bleus mis à leur disposition par le Grand Annecy. Ces cartons ont ainsi pu être valorisés. Un tri des emballages recyclables est également effectué avec un système de sacs le long du parcours. Ainsi, ils ont pu réduire leurs déchets incinérables et contribuer à participer activement aux engagements pris par le Grand Annecy dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets.

# 5 CONTACT ET LIENS

## CONTACT

Les ambassadeurs du tri du Grand Annecy : 04 50 33 02 12 ou [valorisationdechets@grandannecy.fr](mailto:valorisationdechets@grandannecy.fr)

## TRIER ET SENSIBILISER

- ✎ Matelo, plateforme nationale pour louer, prêter et mutualiser du matériel événementiel  
<https://www.matelo-evenements.org/>
- ✎ Pic et propre (Tri Vallées), opérations de collecte et de tri en triporteurs, vélos... sur des lieux d'événements culturels ou sportifs  
<http://www.tri-vallees.com/proprete-multiservices/pic-et-propre>
- ✎ Aremacs, accompagnement dans la mise en place de pratiques éco-responsables au cours d'événements sportifs et culturels  
<http://www.aremacs.com/>
- ✎ Mountain riders, accompagnement personnalisé pour mettre en pratique efficacement les principes du développement durable  
<http://www.mountain-riders.org/>

## S'ENGAGER

- ✎ Les éco-manifestations sportives en Rhône-Alpes : pour organiser, labelliser ou rechercher une éco-manifestation  
[www.ecomanif-sport-ra.fr](http://www.ecomanif-sport-ra.fr)
- ✎ ADERE, outil d'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Evénements  
<http://www.evenementresponsable.org/>

## ET AILLEURS

- ✎ Guide pour des manifestations responsables (Conseil Général de la Gironde)  
[http://www.gironde.fr/upload/docs/application/x-download/2010-04/guide\\_manifs\\_responsables\\_2010.pdf](http://www.gironde.fr/upload/docs/application/x-download/2010-04/guide_manifs_responsables_2010.pdf)
- ✎ « Moins de déchets et plus de tri sur ma manifestation » Guide de l'organisateur (France Nature Environnement)  
<http://preventiondechets.fne.asso.fr>
- ✎ Guide Poitou-Charentes des Eco-manifestations (Région Poitou Charentes)  
<http://www.poitou-charentes.fr/content-alfresco-portlet/document?uuid=0582e66e-1655-11df-9626-4907b9989723>
- ✎ Moins de déchets pour plus de fête (Association Trimarrant)  
<http://evenement-durable-agglo.lyon.fr/project/resources/apps/telechargez-le-guide.pdf>



## MÉMO !

Lors de l'organisation d'un événement, pensez à :



évaluer les déchets qui seront produits :  
la quantité, le type et les lieux de production



contacter le Grand Annecy pour vous  
accompagner et vous conseiller dans votre  
démarche



désigner, au sein de votre association, un ré-  
férent responsable de la gestion des déchets  
ainsi qu'une équipe «tri»



envoyer toutes les fiches de prêt et prévoir  
une sensibilisation au tri de l'équipe, des  
exposants et des prestataires



**Grand  
Annecy**  
AGGLOMÉRATION

**Valorisation des déchets  
Grand Annecy**

46, avenue des Iles - 74000 Annecy

Tél. : 04 50 33 02 12

[valorisationdechets@grandannecy.fr](mailto:valorisationdechets@grandannecy.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)